



Coalition for the International Criminal Court

www.coalitionfortheicc.org

AVIS AUX MÉDIAS

16 juin 2010

Contact :

À La Haye : Oriane Maillet,
Directrice de communication, CCPI

Tél : +31 (0) 646200670

E-mail : maillet@coalitionfortheicc.org

À New York : Mariana Rodríguez Pareja
Stratégiste médias, CCPI

Tél : +1-646-465-8517

E-mail : rodriguez@coalitionfortheicc.org

UN PAS EN AVANT DANS L'ENQUÊTE AU DARFOUR : DEUX SUSPECTS SE PRÉSENTENT VOLONTAIREMENT DEVANT LES JUGES DE LA CPI

Accusés de crimes de guerre, Banda et Jerbo comparaîtront devant la Chambre préliminaire à La Haye

QUOI : Le 16 juin 2010, la Cour pénale internationale a annoncé que deux suspects dans la situation au Darfour (Soudan) étaient arrivés à la CPI et comparaitraient devant les juges de la Chambre préliminaire jeudi 17 juin à 10h. Abdallah Banda Abakaer Nourain (Banda) et Saleh Mohamed Jerbo Jamus (Jerbo) sont accusés d'avoir participé à une attaque contre des forces de maintien de la paix de la Mission de l'Union africaine au Soudan (MUAS) stationnées à la base militaire d'Haskanita, dans le nord du Darfour (Soudan), le 29 septembre 2007.

QUI : Banda et Jerbo sont des chefs rebelles. La Cour a émis des citations à comparaître à l'encontre des deux suspects pour des crimes de guerre qui auraient été commis contre les forces de maintien de la paix à la base militaire d'Haskanita au Darfour (Soudan). L'attaque aurait fait douze morts et huit blessés parmi le personnel de la MUAS ; les victimes étaient originaires de plusieurs pays notamment du Sénégal, du Mali, du Nigéria et du Botswana. Banda et Jerbo sont les deuxième et troisième suspects à se présenter volontairement à la Cour dans le cadre de l'enquête de la Cour dans la situation au Darfour. La Cour logera les deux suspects dans un lieu qu'elle tiendra secret.

COMMENT : Les citations à comparaître à l'encontre de Banda et Jerbo ont été émises scellées le 27 août 2009 et ont été descellées aujourd'hui. À la demande du Procureur, les juges de la CPI ont délivré des citations à comparaître et non des mandats d'arrêt contre les chefs rebelles après avoir estimé que des citations à comparaître seraient suffisantes pour garantir que les

suspects se présenteraient devant la Cour. La Chambre a posé quelques conditions aux citations à comparaître. En effet, elle a sommé Banda et Jerbo de s'abstenir de parler des charges ou des preuves en dehors de la salle d'audience et de faire des déclarations d'ordre politique.

COMMENTAIRES ET CONTEXTE :

« Le Statut de Rome ne permet pas d'entreprendre une procédure en l'absence du suspect. Ainsi, une affaire de la CPI ne peut avancer que si le suspect comparaît devant la Cour », a déclaré Cecilia Nilsson, Chef du Département juridique à la Coalition pour la CPI (CCPI) – un réseau de la société civile présent dans 150 pays et œuvrant pour une CPI juste, efficace et indépendante et pour faciliter l'accès à la justice pour les victimes de génocide, de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité. « Nous avons fait un pas de plus vers la justice pour les victimes de la tragédie d'Haskanita, mais nous devons aussi veiller à ce que les autres victimes de crimes graves aient également cette chance. Le fait que huit mandats d'arrêt de la CPI, y compris ceux contre el-Béchet et Kony, n'aient toujours pas été exécutés signifie que huit individus continuent à se soustraire à la justice, ce qui veut dire que plusieurs milliers de victimes des crimes les plus haineux qui soient n'ont toujours pas obtenu justice », a-t-elle ajouté. « Il y a seulement une semaine, à la Conférence de révision de Kampala, les États ont promis d'aider la Cour à exécuter ses mandats d'arrêt. Faisons en sorte qu'ils n'oublient pas cette promesse ».

Le 20 novembre 2008, l'Accusation avait sollicité l'émission de citations à comparaître à l'encontre de trois chefs rebelles qui auraient été liés à l'attaque d'Haskanita : Banda, Jerbo et Abu Garda. Les juges ont examiné les requêtes du Procureur et ont conclu qu'il existait des motifs raisonnables de croire que Banda, Jerbo et Abu Garda sont pénalement responsables de trois crimes de guerre : 1) Commission ou tentative de commission d'atteinte à la vie sous forme de meurtre, 2) Fait de diriger intentionnellement des attaques contre le personnel, les installations, le matériel, les unités ou les véhicules employés dans le cadre d'une mission de maintien de la paix, et 3) Pillage.

Le chef rebelle Abu Garda avait déjà comparu volontairement devant la CPI le 18 mai 2009 et une audience publique s'est tenue à la CPI en octobre 2009 pour l'examen des preuves présentées contre lui. Le 8 février 2010, la Chambre préliminaire I de la Cour pénale internationale (CPI) a refusé à l'unanimité de confirmer les charges de crimes de guerre contre Abu Garda, refusant ainsi de renvoyer son affaire en procès.

CONTEXTE : L'enquête sur la situation au Darfour (Soudan) a été officiellement ouverte par le Procureur de la CPI le 6 juin 2005 après le renvoi de la situation à la Cour par la Résolution 1593 du Conseil de sécurité de l'ONU, le 31 mars 2005. Depuis le renvoi, trois mandats d'arrêt publics ont été délivrés, respectivement contre Ahmad Muhammad Harun, Ali Kushayb et Omar Hassan Ahmad el-Béchet. Aucun de ces trois mandats d'arrêt n'a été exécuté puisque le gouvernement soudanais défie ouvertement et refuse constamment de coopérer avec la Cour et la communauté internationale. Aucun de ces trois mandats d'arrêt n'a été exécuté puisque le gouvernement soudanais défie ouvertement et refuse constamment de coopérer avec la Cour et la communauté internationale.

La CPI est la première cour internationale permanente compétente pour juger les individus accusés de crimes de guerre, de crimes contre l'humanité et de génocide. La CPI compte

actuellement 111 États parties. Le principe de complémentarité est inhérent au mandat de la Cour. Cela signifie que la Cour n'intervient que lorsque les systèmes judiciaires nationaux ne sont pas capables ou n'ont pas la volonté d'enquêter et de poursuivre. La Cour mène actuellement des enquêtes dans cinq situations : République centrafricaine, République démocratique du Congo, Darfour (Soudan), Ouganda et Kenya. À ce jour, elle a publiquement émis douze mandats d'arrêt et trois citations à comparaître. Deux procès sont en cours et un troisième devrait s'ouvrir en juillet 2010. Le Bureau du Procureur de la CPI serait en train d'analyser au moins huit autres situations sur quatre continents, notamment en Afghanistan, Colombie, Côte d'Ivoire, Géorgie, Guinée et Palestine.

POUR PLUS D'INFORMATIONS : Veuillez visiter le site Internet de la Coalition à l'adresse <http://www.coalitionfortheicc.org/?mod=darfur> et participer à notre blog "*In Situ : La justice vue par la société civile*" à www.coalitionfortheicc.org/blog

Contexte et informations : Des experts d'organisations des droits de l'homme sont listés dans les pages suivantes ; vous pouvez les contacter pour obtenir des informations.

M. Osman Hummida (pour des interviews en arabe ou anglais), chercheur en droits de l'homme et Codirecteur de l'African Center for Justice and Peace Studies

Tél : Veuillez contacter Mme Olivia Bueno au : +1 212 453 58 55

E-mail : oshirazu@hotmail.com et osman@acjps.org

M. Dismas Nkunda, Président du Darfur Consortium et Co-directeur de l'International Refugee Rights Initiative

(Kampala, Ouganda)

Tél : +256414340274

Portable : +256 75 331 0404

E-mail : dismas.nkunda@refugee-rights.org

Mme Olivia Bueno, Directrice associée, Darfur Consortium/ International Refugee Rights Initiative (IRRI)

(New York, États-Unis)

Tél : +1 212 453 58 55

E-mail : olivia.bueno@refugee-rights.org

Mme Niemat Ahmadi, Coalition Save Darfur et Darfuri Leaders Network

(Washington, États-Unis)

Tél : + 1 202 556 2101

Portable : +1 804 439 2022

E-mail : niemat@svedarfur.org

Mme Emily Diamond-Falk, Directrice des Relations presse, Coalition Save Darfur

(Washington, États-Unis)

Pour des interviews avec des représentants darfouris basés aux États-Unis

Tél : +1 202 525-8153

E-mail : ashley@savedarfur.org

M. Christopher Hall, Conseiller juridique, Amnesty International

(Londres, Royaume-Uni)

Tél : +44 207 241 1728

E-mail : chall@amnesty.org

M. John Washburn, Président, Coalition américaine des ONG pour la CPI

(New York, États-Unis)

Tél : +1 212 907 1317

E-mail : jwashburn@unaEtats-Unis.org

M. Dadimos Haile, Président du Département thématique et justice internationale, Avocats Sans Frontières

(Bruxelles, Belgique)

Tél : +32 2 223 36 54

E-mail : DHaile@asf.be

M. Stephen Lamony, Officier de liaison pour l'Afrique et les pays en situation, Coalition pour la CPI (CCPI)

(New York, États-Unis)

Tél : + 1.646.465.8514,

E-mail : lamony@coalitionfortheicc.org

Mme Isabelle Olma, Conseillère juridique, Coalition pour la CPI (CCPI)

(La Haye, Pays-Bas)

Tél : +31 (0) 70 3111084

E-mail : olma@coalitionfortheicc.org

Dr. Khalid Cherkaoui Semmouni, Président, Centre Marocain des Droits de l'Homme

(Rabat, Maroc)

Portable : +212 68 68 11 38

E-mail : semmouni2003@yahoo.fr

Mme Oby Nwankwo, Directrice exécutive, Civil Resource Development and Documentation Centre

(Enugu, Nigéria)

Portable : +234 803 313 2494

E-mail : nwankwooby@yahoo.com

M. Don Kraus, Président, Citizens for Global Solutions

(Washington, États-Unis)

Tél : + 1 202-330-4103

E-mail : dkraus@globalsolutions.org

Mme Ariela Blatter, Directrice de la politique et des programmes, Citizens for Global Solutions

(Washington, États-Unis)

Tél : 202-546-3950 x108

E-mail : ablatter@globalsolutions.org

M. Richard Dicker, Directeur, Programme justice internationale, Human Rights Watch
(New York, États-Unis)
Portable : +1 917 747 6731
E-mail : dickerr@hrw.org

Mme Mariana Pena, Représentante permanente, Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH)
(La Haye, Pays-Bas)
Tél : +31 (0) 70 3560259
E-mail : mpena@fidh.org

M. Ndifuna Mohammed, Directeur exécutif, Human Rights Network—Uganda
(Kampala, Ouganda)
Portable : +256 772 419 229
E-mail : executive@hurinet.org.ug

Mme Lorraine Smith, IBA Programme Manager, International Bar Association
(La Haye, Pays-Bas)
Tél : +31 70 302 2859
Portable : + 30 (0)634266310
E-mail : lorraine.smith@int-bar.org

Mme Alison Smith, Conseillère juridique, No Peace Without Justice
(Bruxelles, Belgique)
Portable : +32 486 986 235
E-mail : alison@sensible.it

Dr. David Donat Cattin, Directeur des Programmes, Parliamentarians for Global Action
(La Haye, Pays-Bas)
Portable : +31 6 23 31 8581
E-mail : donat@pgaction.org

Mme Carla Ferstman, Directrice, REDRESS
(Londres, Royaume-Uni)
Tél : +44 20 7793 1777
E-mail : carla@redress.org

Mme Brigid Inder, Directrice exécutive, Women's Initiatives for Gender Justice
(La Haye, Pays-Bas)
Tél : +31 70 302 9911
Portable : +31 6 20 38 71 84
E-mail : brigid@iccwomen.org

***Avis important :** La Coalition dans son ensemble et son secrétariat ne prennent pas position quant aux enquêtes, accusations ou situations devant la CPI. Toutefois, les membres individuels de la Coalition peuvent approuver le renvoi d'une affaire, fournir un soutien juridique et autre au travail d'enquête, ou développer des partenariats avec les collectivités locales et autres organismes dans le cadre de leurs efforts.*

####